

infos



Bulletin mensuel d'avril 2024

★ Centre de loisirs – Vacances de printemps

À GENDA

Samedi 6 avril à 8h30

Journée de l'environnement

RDV au centre technique municipal

Samedi 6 avril à 20h

Soirée Jean Ferrat

Salle des fêtes

Dimanche 7 avril de 9h à 17h

Braderie de l'APE Belledonne

École Belledonne

Mardi 16 avril à partir de 10h

Atelier « Crée ton jeu »

Bibliothèque municipale

Samedi 27 avril de 10h à 17h

Olympiades « Terre de jeux »

Complexe sportif

Dimanche 28 avril à 11h

Journée du souvenir des victimes de la déportation

Monument aux morts

Journée du souvenir des victimes de la déportation

Le maire invite le conseil municipal, les anciens combattants, les enfants des écoles et la population à venir **honorer la mémoire des victimes de la déportation** dans les camps de concentration et d'extermination nazis lors la Seconde Guerre mondiale.

C'est aussi l'occasion de **commémorer le 79^e anniversaire de la libération de la majorité des camps.**

**La cérémonie aura lieu
le dimanche 28 avril à 11h
au monument aux morts**



Objets trouvés

- Une paire de lunettes retrouvée rue du Stade
- Une clé et son porte clés retrouvés rue de l'Hôtel de Ville



Ces objets peuvent être récupérés au bureau de la police municipale, en face de la mairie.

**DATE LIMITE DE DÉPÔT DES ARTICLES
POUR LE MOIS DE MAI :**

DIMANCHE 21 AVRIL

Emplois d'été 2024

De 16 ans à 18 ans,
les jeunes Cheylasiens peuvent
postuler à un emploi dans la
commune

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF



La commune a mis en place les emplois d'été pour aider les jeunes - en particulier les mineurs - à découvrir le monde du travail, se faire une première expérience professionnelle ou tout simplement financer en partie un projet.

Ces emplois consistent en priorité à effectuer des missions d'entretien des bâtiments, d'aide aux espaces verts et de manutention. Les attributions se font en fonction des besoins de la collectivité, en respectant autant que possible les attentes exprimées par les jeunes.

Les missions sont d'une durée d'une semaine de 35h. Elles sont réservées aux jeunes ayant 16 ans révolus à la date de démarrage de la mission.

COMMENT POSTULER ?

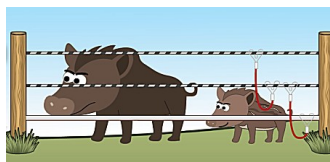
Il convient d'adresser votre candidature à l'attention de M. le maire **avant le 17 mai 2024**, en précisant votre date de naissance, vos disponibilités et votre numéro de téléphone.

L'ACCA vous informe

À partir du 1^{er} avril 2024, la clôture de protection contre les dégâts provoqués par les sangliers mise en place dans le secteur du chemin du Merle sera activée, en raison des semis de maïs.

La clôture sera parcourue d'impulsions électriques dissuasives mais inoffensives. Elle restera en place jusqu'à la fin de la récolte du maïs (fin août / début septembre).

L'ACCA remercie les promeneurs de rester vigilants et d'éviter toute dégradation de la clôture



Offre d'emploi

La commune du Cheylas recherche **un(e) agent(e) polyvalent(e) pour ses services techniques**, au sein de l'équipe chargée de la maintenance des infrastructures et du patrimoine.



Sous la responsabilité du chef d'équipe « maintenance infrastructures et patrimoine / festivités », vous serez chargé(e) de l'entretien des bâtiments et infrastructures communaux, afin de participer au maintien et à l'amélioration du cadre de vie cheylasien.

Le poste est à pourvoir dès à présent. Veuillez adresser votre candidature (lettre de motivation+ CV) à l'attention de M. le Maire, **au plus tard le dimanche 14 avril 2024 :**

- par courrier : Mairie - 93 rue de la Poste - 38570 LE CHEYLAS
- par courriel : vdelaittre@lecheylas.fr

L'intégralité de l'offre peut être consultée sur le site www.le.cheylas.fr, rubrique Actualités

Affaires scolaires et périscolaires

Nouvelles coordonnées

Le service administratif des affaires scolaires et des services périscolaires a intégré les bureaux du Pôle enfance jeunesse au 255, rue de l'Hôtel de Ville. Il vous accueille pour tout renseignement ou demande concernant les écoles et les services périscolaires (restaurant scolaire, accueil périscolaire, étude surveillée).

Contact :

- scolaire@lecheylas.fr
- Tél : 07 57 02 06 03

Horaires d'accueil du public :

- Lundi : 8h/12h30 - 13h30/17h
- Mardi : 8h/12h30 - 14h/18h30
- Mercredi : 13h30/17h
- Jeudi et vendredi : 8h/12h30 - 13h30/17h



JEAN FERRAT

Chansons Belles et Rebelles

STÉPHANIE MEYER
Violoncelle

MICHEL AVALLONE
Chant-Guitare

Organisé par
la commission Animation
en partenariat avec
l'association Si on sortait



Samedi 6 avril à partir de 20h
Salle des fêtes

10 € avec une conso
Gratuit moins de 12 ans



Crée

ATELIER
12-17 ans

ton jeu !



16 AVRIL
2024

BIBLIOTHÈQUE
DU CHEYLAS

10H-12H | 14H-17H

Viens créer ton jeu de société avec le matériel fourni :
boîtes, jetons, plateaux, dés, pions...
laisse parler ta créativité et repars avec ton propre jeu !



Inscris-toi avant le 10 avril :
bibliotheque@lecheylas.fr - 04 76 71 79 49

**LE
CHEYLAS**

**SAMEDI
27 AVRIL**

TERRE DE JEUX



[www.lecheylas.fr/
tdj24.pdf](http://www.lecheylas.fr/tdj24.pdf)



2024



**10h-17h
animations
au complexe
sportif**

GRATUIT

LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

C'EST INTERDIT !



Une pratique à proscrire, passible d'amende

LES DÉCHETS VERTS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Ce sont les résidus issus des tontes de pelouses, tailles de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage d'arbres et d'arbustes, ou issus du résidu du débroussaillage et du fauchage et d'autres végétaux issus de vos jardins et espaces verts.



LE BRÛLAGE, UNE PRATIQUE POLLUANTE

La combustion à l'air libre de végétaux est une activité fortement émettrice de polluants dont certains cancérigènes et d'autres responsables du changement climatique. Elle contribue de façon significative à la dégradation de la qualité de l'air, responsable de 40 000 décès prématurés par an (Source : Santé Publique France).



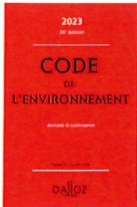
La pratique a donc des conséquences sanitaires graves notamment lors des épisodes de pollution atmosphérique où elle accroît significativement les pics de pollution.

Avec le changement climatique qui s'accélère, des étés caniculaires, la sécheresse qui s'accroît, le respect de l'interdiction du brûlage à l'air libre devient aussi une préoccupation en matière de prévention des incendies.



Enfin, la combustion des déchets verts émet des gaz à effet de serre, tel que le dioxyde de carbone, qui contribuent aussi au dérèglement climatique.

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE



Existant depuis 1976, le **cadre réglementant le brûlage à l'air libre a été renforcé en 2020.**

Le brûlage à l'air libre des végétaux est strictement interdit toute l'année. Il fait désormais l'objet d'un cadre légal (article L-541-21-1 du Code de l'environnement).

Chaque département de la région dispose d'arrêtés préfectoraux qui réglementent le brûlage à l'air libre au regard des enjeux qualité de l'air et incendie propres au territoire concerné.

Retrouvez-les sur les sites internet des préfectures.

DES SANCTIONS RENFORCÉES



Le brûlage à l'air libre des déchets verts est formellement interdit pour les particuliers. Les contrevenants s'exposent à une amende d'un montant pouvant atteindre jusqu'à **750 €.**

EN MATIÈRE D'ÉMISSIONS DE PARTICULES FINES



50 kg

de végétaux brûlés à l'air libre (environ 5 sacs de 60 litres de déchets verts)



=

23 000 km parcourus par une voiture **essence et diesel récente** en circulation urbaine

QUELS EFFETS SUR LA SANTÉ ?

La pollution atmosphérique cause **40.000 décès prématurés** en France par an (60 000

pour le tabac) soit **huit mois d'espérance de vie** en moins par habitant.

De **nombreuses pathologies** sont liées à une qualité de l'air dégradée : asthme, allergies, diabète

de type II, maladies cardiovasculaires, cancer du poumon.

Chantier de gestion sédimentaire du bassin du Flumet - Point d'avancement

Le bassin du Flumet à Allevard est alimenté par les eaux de la rivière Arc et fait l'objet, depuis sa construction, d'un envasement progressif. Son curage va permettre de retrouver un niveau optimal de production d'électricité et réduire la visibilité des bancs de sédiments.

Travaux à Crêts en Belledonne

Les travaux de **réalisation d'une plate-forme pour accueillir le bassin de mise en charge** se poursuivent à proximité de la zone des jets d'eau. Une déviation du cheminement piéton est en place.



Les travaux de préparation de **la future base vie du chantier de curage** et la pose des conduites entre le bassin du Flumet et le futur bassin de mise en charge démarrent et se dérouleront jusqu'en avril. Le cheminement autour du bassin du Flumet pourra être ponctuellement interrompu par le passage d'engins.

La pose des conduites sous la route de Grenoble et sous la RD 525 depuis la RD 78 vers Sailles le Bas a démarré en mars, avec la mise en place d'alternats de circulation.

Tous les détails sur le chantier sont disponibles à l'adresse <https://www.edf.fr/hydraulique-isere-drome>

Travaux au Cheylas

Les travaux de **mise en place de la zone de dissipation**, en bordure des digues de l'Isère, se poursuivent avec la construction du bassin de dissipation à surface libre.

Les travaux de pose de conduite, depuis la digue de l'Isère à travers la plaine agricole, en remontant vers le rond-point du bac, ont démarré début mars.

Des travaux de sécurisation en préalable à la pose de la conduite dans la zone de forte pente entre la RD 78 et le pont de l'Arthaudière à l'entrée du Cheylas ont débuté à la mi-mars. Ces travaux pourront entraîner ponctuellement des alternats, et une fermeture ponctuelle de la RD lors de la journée d'héliportage à proximité du pont de l'Arthaudière.

Un accompagnement gratuit vers la pratique d'une activité physique adaptée



L'activité physique pour tous !

Dans le cadre du contrat local de santé, la communauté de communes et le Comité départemental olympique et sportif de l'Isère déploient le dispositif **Prescri'Bouge**.

Il s'adresse aux personnes de + de 60 ans mais aussi à celles et ceux qui ont une affection longue durée, qui présentent un ou plusieurs facteurs de risque (surpoids, hypertension...).

En quoi ça consiste ?

Un suivi de 2 ans pour la reprise d'une activité physique pérenne et adaptée par l'intermédiaire d'une professionnelle référente du dispositif sur le territoire.

Comment ça se passe ?

1. Un entretien téléphonique pour définir vos besoins, envies, disponibilités, budget ain-

si que vos soucis de santé, le tout en toute confidentialité et dans le respect de vos données personnelles.

2. Un bilan de condition physique (force, souplesse, équilibre, endurance).
3. Des propositions d'essais de pratiques qui vous correspondent.
4. Un suivi régulier téléphonique pour prendre de vos nouvelles pendant 2 ans.
5. Un nouveau bilan de condition physique pour évaluer vos progrès.

Dans le cadre de Prescri'Bouge, les professionnels de santé qui vous suivent habituellement sont informés de votre prise en charge. Vous pouvez mettre fin au dispositif dès que vous sentez autonome dans votre pratique.

Comment en bénéficier ?

Contactez Manon Mottin au 06 11 33 53 95 ou par mail : mmottin@le-gresivaudan.fr



L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE BELLEDONNE



BRADERIE

A LE CHEYLAS

Dimanche

07 AVRIL 2024

Entrée gratuite

restauration
et buvette
sur place



7€

L'emplacement



9h00-17h00

Arrivée des exposants à 8h00

Inscriptions et renseignements :
apebelledonne@live.fr



120 route du Rompay
38570 LE CHEYLAS

URGENCE

114



Le service public gratuit réservé
aux personnes sourdes, sourdaveugles,
malentendantes et aphasiques,
pour toutes les urgences, 24h/24, 7j/7

Le 114, comment ça marche ?

Vous êtes témoin ou victime d'une situation d'urgence ?
Contactez immédiatement **Urgence 114**. Le 114 gèrera votre alerte
en lien direct avec le service d'urgence du département de l'appel.

1 Situation d'urgence



2 Réception et traitement de
l'alerte en LSF ou français



3 Service d'urgence du
département de l'appel



Un dispositif de conversation totale adapté et accessible

Plusieurs moyens pour contacter **Urgence 114** :
via l'application, le site internet ou par SMS.

Application, site ou SMS



Les agents
du 114
vous
répondent



Les agents du 114 sont formés pour communiquer avec des personnes sourdes,
sourdaveugles, malentendantes ou aphasiques.

Moyens de contact



VISIO



TCHAT



IMAGES



SMS

Les outils pour communiquer avec le 114 s'adaptent à votre situation :
en visio (oral, tchat ou LSF), avec l'appui d'images, à l'écrit (SMS).

Préparer son 114 : répondre à l'urgence, c'est l'anticiper

Remplir à l'avance votre profil sur l'application **Urgence 114** et sur notre site
internet, c'est gagner un temps précieux lors de l'appel aux secours.

Remplir
au préalable
votre profil pour
faciliter votre
prise en charge





FLASH

ANIMATIONS ENFANCE

ANIMATIONS JEUNESSE

INSCRIPTIONS



Vacances de Printemps 2024

SECTEUR ENFANCE - 6/10 ANS

Centre de Loisirs de Le Cheylas : 04 76 71 88 73

Magali Chatain : 06 75 05 81 49 - centredeloisirs@lecheylas.fr

Le Centre de loisirs enfance fonctionne principalement de 14h à 18h. Il se situe face à la petite crèche, 385 route du Rompay au Cheylas Gare. Pour les enfants du Bourg, **une navette** est prévue, elle part à 14h de la place de l'Hôtel de Ville et revient à 18h.

Nous proposons également **un accueil échelonné de 12h à 14h**. Dans ce cas, **l'enfant est inscrit au tarif 6h** (de 12h à 18h). Ce tarif n'est pas ajustable ; par exemple, si l'enfant vient à 12h30 et part à 18h, le tarif 6h est appliqué. **Le repas n'est pas fourni, prévoir un pique-nique.**

Pour les enfants du Cheylas Bourg inscrits au tarif 6h :

☺ Arrivée au Centre à partir de 12h, trajet effectué par les parents (pas de navette)

☺ Départ à 18h (navette)

☺ Il est nécessaire de spécifier l'option retenue lors de l'inscription à l'activité. Dans tous les cas le tarif 6h est appliqué.

Des sorties à la journée avec des horaires variables en fonction des destinations sont également proposées. Une fiche de consignes et les horaires des transports sont donnés lors de l'inscription.

Le goûter est fourni par le Centre de loisirs mais **chaque enfant doit apporter sa gourde.**



Tout ce cirque !

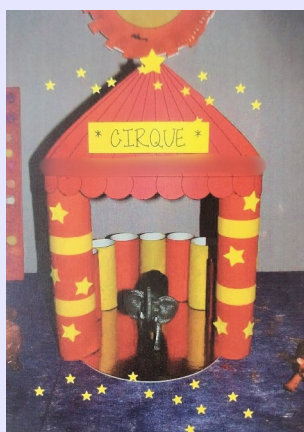
LUNDI 15 AVRIL

**Loisirs créatifs :
chapiteau en fête**

14h/18h- Tarif 4h

12h/18h- Tarif 6h

Prévoir pique-nique



MARDI 16 AVRIL

Atelier découverte du cirque

avec l'école de cirque « Vit'anim »

Gymnase du cheylas

13h30/17h30- Tarif 4h

Attention aux horaires

11h30/17h30 - Tarif 6h

Prévoir pique-nique



MERCREDI 17 AVRIL

**Cuisine :
le gâteau bonbon Circus**

14h/18h- Tarif 4h

12h/18h- Tarif 6h

Prévoir pique-nique



JEUDI 18 AVRIL



**Festival du cirque
sous chapiteau**

à Seyssinet-Pariset

13h30/17h30 - Tarif 4h
Attention aux horaires

11h30/17h30 - Tarif 6h
Prévoir pique-nique

VENDREDI 19 AVRIL

Tous en piste

Créons notre spectacle
avec nos propres talents !

10h/18h- Tarif 8h
Prévoir pique-nique



Le monde des oiseaux

LUNDI 22 AVRIL

**Cuisine :
le gâteau chouette**

14h/18h- Tarif 4h
12h/18h - Tarif 6h
Prévoir pique-nique



MARDI 23 AVRIL

**Rencontre intergénérationnelle
autour du jeu de société**

Avec le club des Iris et la
collaboration de la
bibliothèque

14h/18h- Tarif 4h
12h/18h - Tarif 6h
Prévoir pique-nique



MERCREDI 24 AVRIL

**Loisirs créatifs :
petits oiseaux de plumes**

14h/18h- Tarif 4h
12h/18h- Tarif 6h
Prévoir pique-nique



JEUDI 25 AVRIL

Parc aux oiseaux

Villars les Dombes

8h30/18h30- Tarif 10h
Prévoir pique-nique



VENDREDI 26 AVRIL

Rallye

Testons nos connaissances
sur les oiseaux

14h/18h- Tarif 4h
12h/18h - Tarif 6h
Prévoir pique-nique



TARIFS EN FONCTION DU QUOTIENT FAMILIAL / ANIMATIONS ENFANCE

Tarifs Cheylasiens

Nombre d'heures	Quotient familial							
	0/310	311/460	461/590	591/730	731/880	881/1171	1172/1440	+ de 1440
1	1,05 €	1,20 €	1,45 €	1,60 €	1,75 €	1,95 €	2,10 €	2,30 €
4	4,20 €	4,80 €	5,80 €	6,40 €	7,00 €	7,80 €	8,40 €	9,20 €
6	6,30 €	7,20 €	8,70 €	9,60 €	10,50 €	11,70 €	12,60 €	13,80 €
8	8,40 €	9,60 €	11,60 €	12,80 €	14,00 €	15,60 €	16,80 €	18,40 €
10	10,50 €	12,00 €	14,50 €	16,00 €	17,50 €	19,50 €	21,00 €	23,00 €

Extérieurs – Tarif horaire

	Quotient familial							
	0/310	311/460	461/590	591/730	731/880	881/1171	1172/1440	+ de 1440
1h	1,60 €	1,80 €	2,15 €	2,40 €	2,65 €	2,90 €	3,15 €	3,45 €

SECTEUR JEUNESSE - 11/17 ANS (JEUNES NÉS AVANT LE 31/12/2011)

Centre de Loisirs/Accueil Jeunes : 04 76 71 75 10 - Elian Debord : 06 08 57 16 46
jeunesse@lecheylas.fr

Pour tout savoir sur l'actualité, les activités, les ateliers... et recevoir les informations concernant le Centre de loisirs, et plus particulièrement le secteur JEUNESSE, ajoutez-nous à vos contacts :

 www.facebook.com/centreloisirs.lecheylas

 [centreloisirslecheylas38570](https://www.instagram.com/centreloisirslecheylas38570)

ATTENTION AUX HORAIRES, ILS VARIENT CHAQUE JOUR EN FONCTION DES ACTIVITÉS !

À la découverte de la planète Grenoble

LUNDI 15 AVRIL

Escape Game à domicile : Pour un meilleur futur

Accueil Jeunes

Viens essayer de répondre à l'un des enjeux de notre société actuelle. Durée du jeu : 1h à 1h30.
Accueil jeunes ouvert sur l'amplitude horaire restante.

Pas de transport ce jour là.

14h/17h - Tarif 3h



MARDI 16 AVRIL

Visite à Cosmocité

Pont de Claix

Salle immersive écran & son, exposition et séance au planétarium seront au programme de la découverte de ce lieu de savoir. **16 places**

13h/17h30 - Tarif 4h30



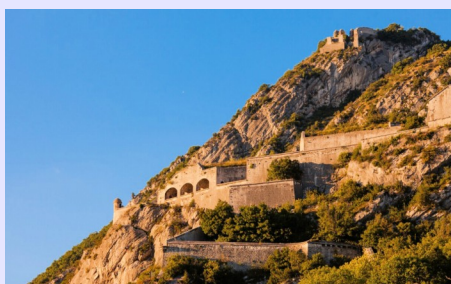
MERCREDI 17 AVRIL

Les défis de Fort-Bastille

Grenoble- La Bastille

Une journée inédite ! Après avoir relevé des petits défis durant la matinée, ton après-midi sera consacré à une activité type accrobranche sur les contreforts de la Bastille !

10h/17h - Tarif 7h
Prévoir pique-nique



JEUDI 18 AVRIL

Jeu de piste Landscape game

Grenoble

En équipe autonome ou accompagné d'un animateur, tu affronteras d'autres équipes pour répondre à l'un des enjeux de notre société actuelle.

20 places.

13h/17h - Tarif 4h



VENDREDI 19 AVRIL

Cuisine : Menu de printemps

Accueil Jeunes

Le plat principal sera un feuilleté.

10h30/13h30 - Tarif 3h



Accueil Jeunes

13h30/17h - Tarif cotisation

Des sports complètement foot & fous

LUNDI 22 AVRIL

Street-golf dans ta ville

Le Cheylas

Viens jouer au golf de manière complètement inédite, la ville sera ton terrain de jeu, sans casse et en toute sécurité pour tous. **16 places.**

Pas de transport ce jour là. Rdv à l'accueil jeunes.

13h45/16h45 - Tarif 3h



MARDI 23 AVRIL

Initiation au football freestyle avec un champion du monde de la discipline

Le Cheylas

Viens t'initier à cette discipline inédite. Spoiler : Neymar, Dembele, Mbappé... aiment ça !

Durée de l'initiation : 1h à 1h30.

Pas de transport ce jour là. Rdv à l'accueil jeunes.

14h/17h - Tarif 3h

Accueil jeunes ouvert sur l'amplitude horaire restante



MERCREDI 24 AVRIL

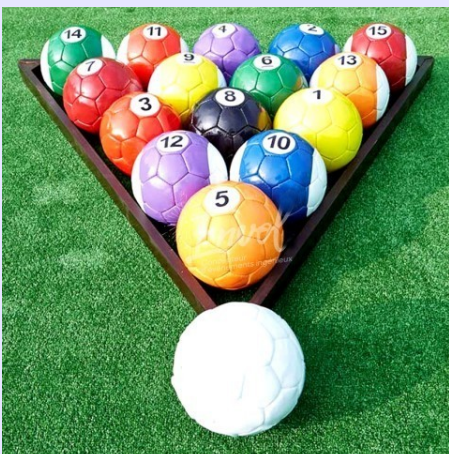
Tournoi de foot-billard

Accueil Jeunes

Viens jouer au billard géant avec un ballon de foot et avec les pieds, et montre que tu es un des rois du ballon rond.

Pas de transport ce jour là

13h45/17h15 - Tarif 3h30



JEUDI 25 AVRIL

Soirée Lancer de hache

Grenoble

Viens découvrir cette activité qui consiste à viser du mieux possible une cible avec... une hache ! Attention, cette activité demande du calme et de la concentration !

Après ces efforts, nous nous restaurerons sur les lieux.

À partir de la 5^e - 18 places

18h/22h - Tarif 4h



VENDREDI 26 AVRIL

Accueil Jeunes

14h/18h - Tarif cotisation



TARIFS CHEYLASIENS EN FONCTION DU QUOTIENT FAMILIAL / ANIMATIONS JEUNESSE

Tarifs Cheylasiens

Tarif Cotisation	Quotient familial							
	0/310	311/460	461/590	591/730	731/880	881/1171	1172/1440	+ de 1440
	5,50 €	6,00 €	6,50 €	7,00 €	7,50 €	8,50 €	9,00 €	9,50 €

Sorties Nb heures	Quotient familial							
	0/310	311/460	461/590	591/730	731/880	881/1171	1172/1440	+ de 1440
1	1,30 €	1,55 €	1,75 €	2,00 €	2,20 €	2,40 €	2,65 €	2,85 €
3	3,90 €	4,65 €	5,25 €	6,00 €	6,60 €	7,20 €	7,95 €	8,55 €
3,5	4,55 €	5,43 €	6,13 €	7,00 €	7,70 €	8,40 €	9,28 €	9,98 €
4	5,20 €	6,20 €	7,00 €	8,00 €	8,80 €	9,60 €	10,60 €	11,40 €
4,5	5,85 €	6,98 €	7,86 €	9,00 €	9,90 €	10,80 €	11,93 €	12,86 €
5	6,50 €	7,75 €	8,75 €	10,00 €	11,00 €	12,00 €	13,25 €	14,25 €
7	9,10 €	10,85 €	12,25 €	14,00 €	15,40 €	16,80 €	18,55 €	19,95 €

Tarifs Extérieurs

Tarif Cotisation	Quotient Familial							
	0/310	311/460	461/590	591/730	731/880	881/1171	1172/1440	+ de 1440
	8,25 €	9,00 €	10,00 €	10,75 €	11,50 €	12,50 €	13,00 €	14,00 €

Tarif sorties	Quotient familial							
	0/310	311/460	461/590	591/730	731/880	881/1171	1172/1440	+ de 1440
1h	2,00 €	2,30 €	2,65 €	2,95 €	3,30 €	3,65 €	3,95 €	4,30 €

Inscriptions enfance et jeunesse

S'il s'agit d'une 1^{re} inscription au Centre de loisirs pour l'année scolaire 2023/2024, prévoir :

- Carnet de santé, n° d'allocataire CAF. En cas de non présentation du quotient familial (ou avis d'imposition pour les non-allocataires), le tarif le plus élevé sera pratiqué.
- Possibilité de règlement en espèces, chèques, chèques vacances.
- Attestation de votre comité d'entreprise si vous bénéficiez d'une aide.

Pour les deux secteurs :

Inscriptions uniquement par mail

dès publication sur le site de la commune

le mercredi 27 mars et jusqu'au mercredi 10 avril

Pour toute information sur le secteur Enfance, contacter Magali Chatain :

06 75 05 81 49 - centredeloisirs@lecheylas.fr

Pour le secteur jeunesse, contacter Elian Debord :

06 08 57 16 46 - jeunesse@lecheylas.fr

Le séjour du Centre de loisirs

Du lundi 15 au vendredi 19 juillet

Secteur jeunesse 11/17 ans

(jeunes ayant effectué au moins une année de collège)

Découvertes sportives et sensations

à Saint-Christol dans le Vaucluse

entre Ventoux et Luberon

Hébergement en gîte

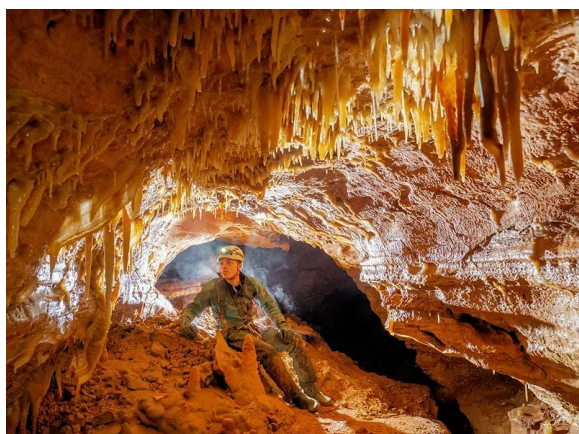
14 places disponibles



Ce séjour est l'occasion de venir découvrir plein de nouvelles activités dans un cadre idyllique : initiation canyoning, spéléologie, via ferrata... mais aussi randonnée, jeux en tout genre, city stade...

C'est aussi l'occasion de partager un super moment avec tes amis et tes animateurs !

(Prévoir un sac de couchage, un pique nique pour le jour du départ , et un test aisance aquatique)



Inscription pour le séjour

Le vendredi 24 mai à 19h30 l'Accueil Jeunes selon l'ordre d'arrivée à la permanence

Pour des raisons d'équité dans l'attribution des places, aucune inscription par mail ou téléphone ne sera prise en compte avant que la permanence d'inscription physique ne soit passée.

Attention, un adulte ne peut inscrire qu'un enfant (sauf fratrie).

À partir du samedi 25 mai : inscription uniquement par mail (aucune demande ne sera traitée par téléphone). Les demandes seront traitées par ordre d'arrivée.

Tarifs :

	Quotient familial							
	0/310	311/460	461/590	591/730	731/880	881/1171	1172/1440	+ de 1440
Cheylasiens	170 €	198 €	227 €	255 €	284 €	312 €	339 €	369 €
Hors-Commune	255 €	298 €	340 €	383 €	425 €	468 €	509 €	553 €